

ban ruet en l'honneur des députés eurent été faits, la police a fait fermer ce matin, à huit heures, toutes les portes donnant accès à la salle de Gürzenich, qui, déjà de très bonne heure, était assiégée d'une grande foule de curieux. Les personnes invitées à la fête se réunirent donc, d'après un avis qui leur fut donné, dans une maison particulière et puis à l'hôtel de Metz, assigné comme lieu du rendez-vous général. Les membres du comité y rédigèrent une protestation contre les mesures du président de la police, et trente à soixante députés présents y signèrent une adresse de remerciements à M. Classen-Kappellmann et aux autres membres du comité.

Vers les trois heures, on se rendit solennel et en petit groupes, au jardin Zoologique, où l'on avait fait porter les plats préparés pour être servis au banquet de Gürzenich. A table, plusieurs orateurs portèrent des toasts à M. Grabow, président de la Chambre, à la Constitution et au droit, à la vérité, à la liberté et à M. Classen-Kappellmann. C'est à ce moment que le bourgmestre de Langerich s'est fait reconnaître, en avertissant les assistants qu'ils se trouvaient sur le territoire de sa commune et que, conformément à des ordres supérieurs, il les priait de s'en aller. Des acclamations bruyantes accueillirent les paroles du bourgmestre qui somma alors la société d'évacuer la salle sur-le-champ, sinon il ferait mettre dehors les récalcitrants. Cette déclaration ne sembla pas produire un grand effet; seulement un orateur engagea les convives avec instance et au nom du comité, afin d'éviter toute contravention, à ne plus faire de discours et à ne plus chanter en chœur. Le bourgmestre, qui avait quitté la salle, revint bientôt, accompagné d'un gendarme. Il déclara, au nom du roi, l'assemblée dissoute. Un quart d'heure plus tard, un détachement d'infanterie s'avança vers la salle, tandis qu'un escadron de cuirassiers occupait la place devant la façade du jardin. Alors seulement les personnes qui assistaient à la réunion se sont retirées.

On écrit de Bruxelles, 22 juillet : « Plusieurs de nos journaux annoncent ce matin que le roi est à toute extrémité. Voici la vérité : Il y a trois jours le roi a éprouvé une assez violente suffocation. Tout le monde au palais de Lacken s'est trouvé sur pied ; la crise a duré plusieurs heures ; on a réellement craint qu'elle n'eût une suite fatale, mais on a eu la satisfaction de voir l'auguste malade sortir encore une fois triomphant de cette crise dangereuse, attribuée par les médecins à un excès de fatigue.

Dans l'état actuel du roi, ce qu'il faut surtout éviter sous peine de provoquer une crise dont l'issue pourrait être funeste, c'est la fatigue, voire même la moindre fatigue ou l'émotion. Les médecins ne considèrent plus l'hydropisie que comme le mal secondaire ; le mal principal est la maladie de cœur, dont le roi a précédemment parlé.

On aura une idée exacte de la force de la constitution du roi, lorsqu'on saura que dès le lendemain de cette crise il a pu se promener d'abord dans le parc de Lacken ensuite sur nos boulevards. Dans le parc le roi était accompagné de la duchesse de B. abant. Je vous signale le fait parce qu'il continue de prouver que les rapports entre le roi et sa famille sont rares et froids. Jusqu'au dernier moment l'étiquette se trouvera maintenue.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Vera-Cruz, 1^{er} juillet.
(Voie de la Havane).

Le général Castagny, à la tête d'un faible détachement de troupes, a battu un gros corps juariste à la Passion. On a pris

aux juaristes beaucoup d'armes, de chevaux et autres objets. Le mariage du maréchal Bazaine a été célébré le 25 juin, avec une grande pompe. L'empereur et l'impératrice y assistèrent. Le général Metz a écrit au général Bismarck, le 25 juillet, de ce que les faits militaires fédéraux leussent très peu des officiers incriminés de la guerre de 1870-71. Le général Bismarck a répondu qu'il avait ordonné une enquête, qu'il était bien décidé à ne pas tolérer de paroles actées, et qu'il punirait sévèrement toute tentative de violation de la neutralité.

Berne, 23 juillet soir.
La session du parlement suisse est terminée au 22 octobre. A cette époque seulement sera discutée la révision de la constitution.

Vienne, 24 juillet.
La clôture solennelle du Reichsrath est fixée au 27 juillet.

Valentia, 23 juillet, soir.
Hier soir, à 11 heures et demie, le vapeur *Caroline* achevait la pose du câble de la côte dont la longueur est de 27 milles. La jonction de ce câble avec le câble principal à bord du *Great-Eastern* a été terminée cet après-midi, à 4 heures 23 minutes. Le *Great-Eastern* a alors commencé à filer le câble en pleine mer en s'éloignant de la côte. La communication est parfaite sur toute la longueur. Le temps est magnifique.

Londres, 23 juillet.
Le conseil privé a adressé une circulaire aux maires des villes du littoral pour les inviter à prendre des mesures de précaution, dans le cas où le choléra ou toute autre maladie épidémique éclaterait dans le pays. Le gouvernement ne croit pas nécessaire d'imposer des restrictions ou des quarantaines aux provenances des pays où le choléra sévit.

Londres, 24 juillet.
Les élections sont terminées, excepté dans le North-Lancashire. Les libéraux ont gagné 26 sièges.

Les journaux publient une dépêche officielle du consul d'Angleterre à Alexandrie en date du 22 juillet. Il y avait eu ce jour-là, huit décès par suite du choléra. Au Caire la mortalité avait beaucoup diminué.

Berlin, 23 juillet.
Aujourd'hui a eu lieu une assemblée d'ouvriers dans laquelle a été élu un comité, composé à la fois de partisans du système de M. Schultze et de partisans du système de M. Lasalle, avec mission de provoquer une assemblée en masse en vue de garantir le droit de réunion.

Cologne, 23 juillet.
Les membres de la fête s'étaient réunis hier soir à Deutz, en face de Cologne, à l'hôtel de Mariensbild, mais leur assemblée a été dissoute par le bourgmestre de l'endroit. A onze heures un détachement de cuirassiers est arrivé devant l'hôtel.

Ce matin, les bateaux à vapeur qui devaient servir à la promenade des invités, ont été occupés militairement.

Les membres de la fête se sont alors rendus par le chemin de fer à Oberlahnstein, près de Coblenze, dans le duché de Nassau.

La tranquillité n'a pas été troublée.

Cologne, 24 juillet.
Hier, vers 4 heures de l'après-midi, un détachement de soldats du duché de Nassau, s'est posté devant l'hôtel Haneck, à Oberlahnstein, et a fait évacuer à 6 heures l'endroit où étaient réunis les députés prussiens avec leurs compagnons. Les uns et les autres ont quitté Oberlahnstein, soit par le chemin de fer, soit par les bateaux à vapeur.

Rome, 23 juillet.

Ce matin, le Pape a convoqué les congrégations des rites à Castel-Gondolfo et a décrété la canonisation de la bienheureuse Germaine Cousin de Toulouse.

New-York, 19 juillet, soir.
Les autorités militaires de Charleston ont pris des mesures de précaution, le 4 juillet, contre l'éventualité d'une insurrection de nègres.

Les garnisons de nègres établies dans les places militaires de la Caroline du Sud ont mécontenté l'opinion publique, celle-ci a prié les autorités militaires de les retirer. La mortalité parmi les nègres à Charleston continue.

Une instruction de M. Howard aux officiers fédéraux porte qu'il ne sera toléré dans le Sud aucun système d'apprentissage ou toute autre forme de l'esclavage.

Le *Richmond Dispatch* a été suspendu. L'autorité a pris possession de ses bureaux.

Change sur Paris, 3,66 1/4. Bonds, 105 7/8. Coton, 52.

CHRONIQUE LOCALE DÉPARTEMENTALE.

La lettre suivante vient d'être adressée par M. le Maire de Roubaix au rédacteur en chef du journal *l'Opinion nationale* :

Monsieur le Rédacteur,
Par une lettre datée du 14 juillet et insérée dans votre journal du 16, M. Léon Frazez, industriel de Roubaix, signale comme une cause de grave perturbation pour les affaires commerciales de cette ville un changement effectué dans le service des trains du chemin de fer du Nord.

Une sorte d'émotion s'était manifestée en effet de ce que, par suite de ce changement, la dernière levée des lettres pour Paris avait été avancée d'une heure. M. Frazez a cru bien faire, sans doute, en sollicitant pour sa plainte une place dans votre journal ; mais il aurait pu s'en dispenser en venant à la Mairie où je lui eusse appris que dès le 12 juillet, je m'étais adressé à la direction des Postes pour obtenir le rétablissement de la levée de 7 heures 45 minutes. De son côté, M. le Préfet, dont la sollicitude pour les intérêts de ses administrés ne leur fait jamais défaut, écrivait dans le même sens enfin le 18 juillet, M. le Directeur des postes du Nord m'informait de la façon la plus gracieuse qu'en remplacement de cette levée de 7 heures 45, nous en aurions une à 6 heures 55, et une dernière à 8 heures 45 et que les lettres provenant de ces deux levées devaient toutes être comprises dans la première distribution à Paris et les premiers départs pour les départements.

Par cette nouvelle combinaison, nous avons donc gagné une heure pour nos correspondances au lieu d'une heure, que nous avions perdue et le Commerce de notre ville en éprouve une grande satisfaction.

Je vous prie, Monsieur, d'avoir l'obligeance d'insérer ma lettre dans votre plus prochain numéro.

Le maire de Roubaix,
Signé : Ernoul-Bayart.

Le n° 20 du recueil des Actes administratifs de la préfecture du Nord contient :

I. — Un décret aux termes duquel les conseils d'arrondissement se réuniront le 31 juillet, pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

II. — Un autre décret portant que la session des conseils généraux s'ouvrira le 21 août prochain et sera close le 4 septembre au plus tard, dans tous les départements de l'Empire, à l'exception de celui de la Seine.

Les Conseils d'arrondissement à l'exception de ceux du département de la Seine, se réuniront le 18 septembre prochain, pour la seconde partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

III. — Une circulaire concernant les remplacements par voie administrative.

IV. — Un avis portant qu'il sera procédé, le lundi 2 octobre prochain, par les soins de M. l'Intendant militaire de la première division, à Paris, à l'adjudication

publique des caisses de l'entreposée générale du service des lits militaires en France et en Algérie.

Le règlement et un exemplaire de cahiers des charges de ces caisses ont été déposés à la préfecture, où ils seront consultés à l'effet de les prendre en considération.

Le local des caisses de ce service sera installé dans le département du Nord pendant le mois de juin 1865.

Afin de lever des à présent toute incertitude relativement à la durée des semestres, le ministre de la guerre vient de rappeler aux inspecteurs généraux qu'aux termes de l'article 136 de l'instruction du 23 avril 1865 :

Le départ des semestriers s'effectuera, dans chaque corps, aussitôt après la clôture des opérations d'inspection, et que la durée des semestres ne doit dépasser le 31 mars de l'année qui suit l'inspection, qu'autant qu'ils sont délivrés postérieurement au 1^{er} octobre.

Pour les hommes de troupe, le congé peut être délivré avant le 1^{er} octobre, sans pour cela que sa durée cesse avant le 31 mars.

Pour les officiers, la durée du semestre ne doit pas excéder six mois.

Lundi soir vers six heures, la *Grande-Harmonie* de Roubaix a donné une sérénade à M. Bender, chef de la musique des Guides de S. M. le roi des Belges. Au témoignage de sympathie donné par nos musiciens à M. Bender se joignait aussi l'espoir d'obtenir son précieux concours pour la fête qui doit être offerte aux membres honoraires.

Nous avons donc l'espoir de posséder la musique des Guides, après son retour du camp de Beverloo. Nous indiquerons prochainement la date exacte de cette solennité musicale à laquelle seront couvés tous les membres honoraires.

On nous écrit de Mouvaux :

Le festival de Mouvaux a eu lieu dimanche dernier. Une pluie presque continue n'a pas empêché toutes les sociétés de se faire entendre; aucune n'a manqué à l'appel.

La *Société philharmonique* de Mouvaux a exécuté l'ouverture de *Guillaume Tell* avec un ensemble très remarquable et un fini de détails que l'on ne rencontre pas toujours chez les sociétés de premier ordre. On a remarqué parmi les sociétés instrumentales, les fanfares de Wasquehalet de Toucoing, deux sociétés qui exécutent avec beaucoup d'ensemble et de brio. Je citerai aussi la jeune *Société philharmonique* de Croix qui se faisait entendre pour la première fois; elle possède de bons éléments et mérite d'être encouragée.

Parmi les sociétés chorales, la *Société impériale des Orphoïstes lillois* tenait naturellement le premier rang; elle a chanté le *Tyrol d'Ambrôise Thomas* d'une façon transcendante — que l'on me passe le mot, car rien ne pourrait rendre l'enthousiasme que l'on éprouve en entendant les chanteurs lillois.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps à en faire l'éloge, leur réputation est faite depuis longtemps.

On a entendu avec plaisir la *Lyréon-basienne*, son chœur les *Bergers* a été très bien dit. Cette société compose exclusivement d'ouvriers, travaille très sérieusement. Qu'elle persévère et elle ne tardera pas à atteindre le niveau des bonnes sociétés chorales de nos environs.

Malheureusement, le mauvais temps avait empêché les étrangers de se rendre à Mouvaux et les patrices, au profit de qui cette fête était donnée, ont beaucoup perdu. Nous apprenons qu'à la demande qui lui en a été faite, la *Société philharmonique* de Mouvaux organisera une seconde fête

du même genre pour le 27 août prochain. Espérons que le temps sera plus clément!

Ce matin, vers onze heures et demie, un enfant âgé de douze ans d'années a été renversé sur la place de la Liberté, par la voiture de M. D... médecin.

On s'est empressé de relever cet enfant, qui heureusement n'avait reçu que quelques contusions.

La Compagnie du chemin de fer du Nord doit livrer à l'exploitation :

En 1865 : les lignes ou fractions de lignes suivantes : de Calais, à Marquise 23 kilomètres; de Soissons à Laon, 34 kilomètres; de Lille à Tournai, 13 kilomètres; En 1866 : de Boulogne à Marquise, 17 kilomètres; Rouen à Amiens et raccourcissements pour 2/9, 87 kilomètres; Amiens à Tergnier, 71 kilomètres.

On nous prie d'annoncer aux intéressés que par suite de la faillite du chemin de fer de la ligne d'Italie, une première convocation des créanciers a eu lieu à Genève, où est le siège social.

Les porteurs d'obligations qui habitent Roubaix sont informés que dans le but d'éviter à sauvegarder leurs intérêts, une réunion aura lieu à Lille, mercredi prochain, 26 juillet, à la Table ronde, rue de la Vieille-Comédie, à trois heures précises.

On sait que, chaque année, l'administration décerne des récompenses, consistant en médailles d'or, d'argent et de bronze, aux médecins des départements qui se sont le plus distingués dans l'étude et le traitement des maladies épidémiques. Le ministre du commerce vient d'interdire par une circulaire tous les préfets de l'Empire à faire organiser, d'une manière plus complète que par le passé, cette branche importante du service médical dans leurs départements respectifs. Sur la proposition de l'Académie impériale de médecine, les médecins des épidémies auront à étudier les causes d'insalubrité qui produisent l'exécution des grands travaux publics, et les vétérinaires devront également adresser des rapports circonstanciés sur les épidémies.

Ces documents, envoyés à l'Académie de médecine, seront resumés par elle en un rapport général qui mettra en lumière les résultats obtenus par le traitement des épidémies sur les différents points du territoire, et propagera, au grand avantage de la santé publique, les méthodes curatives reconnues les meilleures.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Du 15 au 21 juillet 1865 inclus :
22 garçons et 24 filles.

MARIAGES

Du 15 — Henri-Joseph Vanhoutte, employé de commerce et Sophie Perya, sans profession. — Du 17 — Jean Delya, fleur et Stéphane Vanbeneden journaliers, — Alexandre Brunin, emballer et Fortunée-Désirée Fay, couturière.

DÉCÈS

Du 15 — Sèvre Vandembroeck, époux de Ida Lefebvre, tailleurs d'habits, rue de l'Empereur — Joséphine Boussac, célibataire, 45 ans, concubine à l'hôpital. — Du 16, — Apolline-Sophie Delanoy, épouse de Baptiste Hennebois, 47 ans, ménagère à l'Embranchement. — Jacques Vankerschaver, époux de Isabelle Tielmans, 43 ans, fleur de la rue de la Guinguette. — Marie-Rose-Joséphine Carpentier, veuve de Pierre-François-Joseph Desobrie, 33 ans, ménagère, au Fort-Mullier. — Du 18 — Carlos-Joseph Bonte, épouse Fideline-Joséphine Fremaux, 49 ans, concubine, rue de la Paix. — Du 19 — Sylvie-Joséphine Samain, veuve de Constantin Brelle, 77 ans, ménagère au Galon d'eau. — Ignace Lecocq, célibataire, 30 ans, journalier à l'hôpital. — Du 21 — Marie Deshonnet, (sans renseignements), 75 ans, journalière à l'hôpital. — J.-Baptiste Sarguret époux d'Isabelle-Françoise Beck, 65 ans, fleur, rue du Moulin Brûlé. Plus il est décédé 24 garçons et 23 filles au dessous de l'âge de dix ans.

Habert sur les abeilles, les mémoires de Réaumur sur les insectes, la *Contemplation de la Nature* de Bonnet, et un ouvrage que j'ai lu avec bonheur dans mon enfance, et que je me réjouis de tenir de nouveau entre mes mains : *le Spectacle de la Nature*, par l'abbé Pluche. Je choisis dans ma collection, tantôt un chapitre sur la botanique, tantôt une description d'entomologie ou quelques pages de l'histoire des oiseaux, et je les lis à haute voix, pendant que Marie travaille à une tapisserie et m'écoute attentivement. Puis nous allons, comme deux écoliers avides de science, faire nos observations en pleine campagne. Peu à peu, à mesure que la chère malade se fortifiait, le cercle de nos promenades s'est agrandi. Nous ne craignons pas maintenant de nous aventurer jusqu'à l'extrémité du vallon de la Sauvage, qui nous attire par sa fraîcheur et sa forêt mystérieuse. La semaine dernière, nous avons fait là une découverte, une si belle découverte, ma foi, que j'aurais pu me glorifier de la signaler à une académie, si ce n'est à celle de Paris, au moins à celle de Metz. Mais je ne suis pas si ambitieux, et c'est un assez grand honneur pour moi, si elle peut intéresser le savant ingénieur qu'on appelle M. Henri de Saulnes. Dans tes habiles explorations à travers la morne Angleterre, tu ne peux rien voir de pareil. Figure-toi un roc isolé, et à peu près quadrangulaire, qui s'élève au bord du

vallon, sur une largeur et une hauteur d'environ quinze mètres. Comme il n'y a, à une longue distance, ni chaîne de montagnes, ni banc de roc d'où celui-ci aurait pu se détacher, je cherchais en le regardant à m'expliquer son origine, et je songeais aux Dolmens, aux Menhirs de la Bretagne, aux blocs ératiques disséminés à la surface des plaines de Suède. Je me trompais dans mes deux ingénieuses suppositions. Le propriétaire de l'usine de la Sauvage, auquel j'ai confié mes perplexités, m'a conduit, par un petit sentier, près d'une petite source, cachée au milieu du bois épais. Cette source, claire et argentine, qui a l'air le plus benin et le plus innocent du monde, pétrifie tout ce qu'elle rencontre : feuilles desséchées, brins de mousses, rameaux d'arbustes, et roulé ces débris au bas de la colline. C'est ainsi que, par des agglomérations continues, d'âge en âge, et sans doute dans une quantité innombrable d'années, on a vu s'agrandir ce colossal rocher. Il suffit d'en briser un fragment pour reconnaître les chétifs éléments dont il est formé. A l'aspect de cette étrange structure, il m'est venu une atroce pensée. Je me disais que, dans le monde, il y a des êtres funestes dont l'hyppocrisie et la méchanceté pétrifient ainsi ceux qui les approchent. Bien entendu que je n'ai point communiqué cette réflexion mysanthropique à l'innocente Marie. Au contraire, je l'ai récréée par une idée

toute différente. A la cime de ce roc, la décomposition de la dépouille des bois qui l'entourent et le dominent, a formé peu à peu une couche d'humus. Des graines y ont germé, des mousses s'y sont propagées; quelques arbustes même y ont grandi et y paraissent assez solidement implantés. J'ai fait remarquer à Marie ces plantes, comme un exemple de l'éternelle loi de régénération, de la puissance de la nature, de la vie dans la mort.

X. NARMER.

(La suite au prochain numéro.)

Pourquoi aggraver les maladies chroniques par des drogues et des échauffants, quand la délicieuse Revalschère du Barry guérit, sans médecine ni purges, les nerfs, l'estomac, constipations, gastralgies, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, foie, inflammations, muqueuse, cerveau et sang ? 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement; elle économise mille fois son prix en remèdes. 1/2 kil., 4 fr.; 1 k., 7 fr.; 2 k., 12 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Colle, et Deschodt et tous pharm. et épiciers. — 5431

PRIX DES PLACES

AU DÉPART DE LILLE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

DESTINATIONS.	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Cambrai	12 45	9 30	7 75
Arras	9 75	7 30	6 05
Lens	6 55	4 95	4 10
Béthune	9 75	7 30	6 05
Lillers	9 75	7 30	6 05
Aire	9 75	7 30	6 05
Roux	8 25	6 15	5 10
Vitry	7 05	5 35	4 40
Douai	5 40	4 05	3 30
Montigny	6 75	5 05	4 45
Somain	7 90	5 95	4 95
Waller	9 40	7 05	5 85
Raisemesnil	10 80	7 65	6 40
Valenciennes	10 45	7 80	6 45
Leflorest	4 20	3 15	2 65
Carvin	3	2 25	1 85
Secleux	4 90	4 35	4 20
Roubaix	1 50	1 15	1 05
Tourcoing	1 20	1 35	1 20
Pérennes	1 65	1 30	1 15
Armentières	2 55	1 90	1 55
Stenwerk	4 20	3 15	2 55
Bailleul	4 30	3 70	3 05
Strazeele	6 25	4 65	3 90
Hazebrouck	7 20	5 40	4 50
Cassel	8 95	6 70	5 55
Arnières	10 05	7 60	6 30
Esquibœuf	11 25	8 50	7 05
Bergues	12 75	9 60	8
Dunkerque	14 40	10 60	8 75
Ebblinghem	8 95	6 70	5 55
Saint-Omer	10 75	8 10	6 70
Watten	12 30	9 25	7 65
Audruicq	14 40	10 60	8 75
Ardes	15 45	11 65	9 60
St-Pierre-l-Calais	17 35	13	10 08
Calais	17 80	13 35	11 15

Bureau des postes de Roubaix.

RUE NATIONALE.

DÉSIGNATION DES ROUTES	CLOTURE des arrachements au quai de chargement.	DERNIERE levée de la boîte du bureau avant chaque départ.
1 Lille 1 env. Angleterre, Paris à Calais.	matin	matin
Tourcoing, 2 env.	9 h. 00 m.	9 h. 00 m
2 Calais à Paris, Lille 2 env. Tourcoing 3 envois.	11 h. 40	11 h. 50
3 Lannoy du Nord 4 envois.	soir	soir
4 Tourcoing 4 env. Belgique, Lille 2.	12 h. 45	12 h. 45
5 Lille 4 env. Tourcoing 5 env. Gand Courtrai Walincq Paris, Erquelin, Erquelin à Paris.	2 h. 15	2 h. 30
6 Quévrain à Paris, pour la 1 ^{re} distribution à Paris et les départements en passe Paris.	4 h. 00	4 h. 20
7 Paris à Cal, Lille 5 envois, Calais à Paris pour la 2 ^e distib. à Paris.	6 h. 30	8 h. 45 (1)
8 Tourcoing 1 env. Lannoy 1 env. Tourai, Belgique.	7 h. 00	8 h. 50
	7 h. 00	9 h. 00 (2)